



ÉTABLISSEMENT

**La Seyne sur Mer - Service
Marchés Publics (83)**
Hôtel de Ville
Quai Saturnin Fabre
83500 La Seyne sur Mer

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer.

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: ENTRETIEN DES PELOUSES SPORTIVES DE LA VILLE DE LA SEYNE SUR MER.

Description: entretien des pelouses sportives - 2 lots -

Identifiant interne: 25S0019.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 77320000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Sur différents sites de la Ville de la Seyne-sur-Mer.

Ville: LA SEYNE SUR MER.

Code postal: 83500.

Code NUTS: FRL05.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: La consultation a pour objet des prestations d'entretien des pelouses sportives de la Ville de la Seyne-sur-mer. Le marché est alloué en application de l'article L.2113-1 du Code de la commande publique. Il est composé de la façon suivante : Lot N°1 : Entretien des pelouses engazonnées des terrains Marquet, Léry 1, 2 et Scaglia Le lot N°1 donne lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante - pour une partie de prestations forfaitaires réglées à partir du prix global et forfaitaire annuel inscrit à la DPGF - pour le reste des prestations, une partie en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires et/ou des devis dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT. Montant maximum annuel : 40 000 € HT. Il est précisé que la valeur donnée à la rubrique 5.1.5 concerne le montant maximum de la partie du marché traitée en accord cadre à bons de commande s'il est reconduit chaque année. La partie à prix global et forfaitaire n'est pas incluse dans le montant fixé à la rubrique 5.1.5 portant sur le lot N°1. Les prestations sur bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites de seuils suivants: montant minimum: 400 € HT et montant maximum: 40 000 € HT/an. Lot N°2 : Entretien des pelouses synthétiques des terrains Valentini, Januzzi et Squillaci Le lot N°2 donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bon de commande conclu avec un seul opérateur économique et qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires du bordereau de prix unitaires quantitatifs estimatifs dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT/an Montant maximum annuel : 40 000 € HT / an. Il est précisé que la valeur donnée à la rubrique 5.1.5 du lot N°2 correspond au montant maximum de l'accord-cadre sur toute la durée du marché s'il est reconduit chaque année..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: Lot N°1.

Titre: Entretien des pelouses engazonnées MARQUET, LERY 1, LERY 2 ET SCAGLIA.

Description: Le lot N°1 donne lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante - pour une partie de prestations forfaitaires réglées à partir du prix global et forfaitaire annuel inscrit à la DPGF - pour le reste des prestations, une partie en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires et ou des devis dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT. Montant maximum annuel : 40 000 € HT..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77320000.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de mettre en œuvre, le cas échéant, les dispositions de l'article R2122-7 du code de la Commande Publique..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Sur différents sites de la Ville de la Seyne-sur-Mer.

Ville: la seyne-sur-mer.

Code Postal: 83500.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le lot 1 prendra effet à compter du 1er janvier 2026 ou de la date d'accusée réception dématérialisée de la notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile, pour les années 2027, 2028 et 2029. La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 160000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Description : Le candidat devra remettre tous les éléments demandés à l'article 7.1 du Règlement de la Consultation..

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de la non-indication de la pondération des critères d'attribution : Le critère prix n'est pas le seul critère d'attribution et les autres critères sont indiqués à l'article 8 du Règlement de la Consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994)..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Date/heure : 20/11/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : La date et l'heure mentionnée pour l'ouverture des plis est prévisionnelle. L'ouverture des offres n'est pas publique..

Lieu : Mairie de la Seyne-sur-Mer.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: Lot N°2.

Titre: Entretien des pelouses synthétiques VALENTINI, JANUZZI et SQUILLACI.

Description: Le lot N°2 donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bon de commande conclu avec un seul opérateur économique et qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires du bordereau de prix unitaires quantitatifs estimatifs dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT/an Montant maximum annuel : 40 000 € HT/an..

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 77320000.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici:

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de mettre en œuvre, le cas échéant, les dispositions de l'article R 2122-7 du

Code de la Commande Publique..

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: La Seyne-sur-mer.

Code Postal: 83500.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le lot 2 prendra effet à compter du 1er janvier 2026 ou de la date d'accusée réception dématérialisée de la notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile, pour les années 2027, 2028 et 2029. La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030..

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 160000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Description: La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030..

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité**5.1.9 Critères de sélection**

Type : Autre.

Description : Le candidat devra remettre tous les éléments demandés à l'article 7.1 du Règlement de la Consultation..

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de la non-indication de la pondération des critères d'attribution : Le critère prix n'est pas le seul critère d'attribution et les autres critères sont indiqués à l'article 8 du Règlement de la Consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994)..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Conditions de présentation :

Date/heure : 20/11/2025 à 14:00.

Informations complémentaires : La date et l'heure mentionnée pour l'ouverture des plis est prévisionnelle. L'ouverture des offres n'est pas publique..

Lieu : Mairie de la Seyne-sur-Mer.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994).

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 2183026500011.

Adresse postale : Hôtel de Ville Quai Saturnin Fabre.

Adresse postale : Hôtel de Ville Quai Saturnin Fabre.

Ville : La Seyne sur Mer.

Code postal : 83500.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marches-publics@la-seyne.fr.

Téléphone: +33 494069500.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.

Adresse postale : 5 rue Racine CS 40510.

Ville : TOULON.

Code postal : 83041.

Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr.
Téléphone: +33 494427930.
Adresse internet: <http://toulon.Tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :9deadfa1-350e-4b57-801f-09d243048ca0
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 15/10/2025 à 10:38.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.